


Avec ou sans glyphosate : « quelles sont vos pratiques ? »

05/09/2019 |  Sophie Guyomard •  Terre-net Média

Face à l'interdiction envisagée du glyphosate en 2021, les instituts techniques agricoles ont lancé, cet été, une enquête auprès des producteurs de grandes cultures afin de mieux connaître leurs usages et leurs interrogations concernant ce désherbant non sélectif. Et il est encore temps d'y participer.



Cette
enquête
est
ouverte
jusqu'au
15
septembre
2019.
(©Arvalis-
Institut du
végétal)

« L'État français envisage d'interdire le **glyphosate** en 2021. Cette décision peut entraîner des changements plus ou moins importants sur votre exploitation », expliquent Arvalis-Institut du végétal, Fnams, ITB, Terres Inovia et l'Acta. Afin de « mieux connaître vos usages et vos interrogations autour du glyphosate, les instituts techniques agricoles affiliés aux **grandes cultures** ont lancé une **enquête en ligne** cet été ».

Même s'il y a déjà eu de nombreuses réponses, « il est encore temps de prendre quelques minutes pour enrichir le questionnaire de votre expérience, que vous soyez utilisateurs ou non de glyphosate. Plus il y aura de réponses et plus notre analyse tiendra compte de la diversité des pratiques. La synthèse de cette enquête permettra d'orienter le plus utilement possible nos programmes de recherche, de parfaire l'expertise sur les conséquences d'une interdiction selon les usages et de mieux communiquer ».

[Je participe à cette enquête.](#)

Les modalités de l'enquête :

- Ouverte à tous les agriculteurs, utilisateurs ou non-utilisateurs de glyphosate.
- Réponses attendues avant le 15 septembre 2019
- Le questionnaire est anonyme
- Attention : les réponses incomplètes ne pourront pas être exploitées.

À lire > [Glyphosate - Les conclusions d'une nouvelle étude française pas avant 2021](#)
Retrouvez aussi > [Recherche - La découverte d'une possible alternative au glyphosate](#)